

FICHE DE POSTE À EXIGENCES PARTICULIÈRES

IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	N°2-8
	INTITULE DU POSTE	Enseignant spécialisé en : - unité d'enseignement autisme en maternelle UEMA - unité d'enseignement autisme en élémentaire UEEA
	PLACE DU POSTE	Ces dispositifs médico-sociaux sont implantés dans les écoles suivantes : UEMA- École maternelle des Dames, Marseille 2ème (ARI) UEMA- École maternelle La Bricarde, Marseille 16 ^{ème} (APAR) UEMA- École maternelle Jean Maurel, Aix-en-Provence (APAR) UEMA- École maternelle Reine Marie Casimir Gouin, Istres (APAJH) UEMA- École maternelle Louis Pécout, La Ciotat (ARPEJH) UEMA- École maternelle Paul Cézanne, Miramas (AGAPEI 13) UEEA- École élémentaire La Blancarde, Marseille 12ème (AMSP)
MISSIONS ET COMPETENCES	CADRE GÉNÉRAL ET RÉFÉRENCES	L'unité d'enseignement autisme en maternelle est un dispositif accueillant 7 élèves âgés de trois ans, ayant un diagnostic d'autisme et n'étant pas suffisamment autonomes pour être scolarisés en classe ordinaire. L'unité d'enseignement en élémentaire accueille, elle, 10 élèves. Ces unités sont adossées à un établissement médico-social. - 4è plan autisme (2018-2022) - Instruction interministérielle N° DGCS/SD3B/DGOS/DGS/CNSA/2019/44 SDR4 du 25 février 2019 relative à la mise en œuvre de la stratégie nationale pour l'autisme au sein des troubles neuro-développementaux 2018-2022
	MISSIONS	- Mettre en œuvre les temps d'enseignement. - Assurer la coordination pédagogique de l'unité d'enseignement. - Assurer la cohérence des projets personnalisés de scolarisation (PPS). - Partager, avec l'équipe du service médico-social à laquelle il appartient, un langage et des outils de réflexion communs. - Participer, avec l'équipe du service médico-social, aux évaluations et régulations du projet de l'enfant.
	COMPÉTENCES	En particulier sur cette UE, le candidat : - a une très bonne connaissance des troubles du spectre autistique (TSA), - sait travailler en équipe, en étroite partenariat avec les services médico-sociaux, - développe un niveau d'enseignement expert, adapté aux troubles du spectre autistique (TSA), - assure le pilotage du dispositif et est en capacité de développer les projets d'inclusion des élèves dans les classes de l'école maternelle ou élémentaire en concertation avec l'équipe enseignante.
CONTEXTE ADMINISTRATIF	DIPLÔMES OU EXPÉRIENCE	Être titulaire du CAPPEI ou équivalent (CAPASH)
	NOMINATION	Obtention du poste au barème après avis favorable de la commission d'entretiens
	REGIME HORAIRE	24 heures devant élèves + 108 heures annualisées de réunions, coordination et synthèse. L'organisation du service peut différer de celle des établissements scolaires.
	MODALITÉS DE CANDIDATURE	<u>Poste à exigences particulières</u> : (passage devant une commission d'entretiens), puis obtention du poste au barème. Les candidatures doivent être transmises à ce.dpe13-secretariat@ac-aix-marseille.fr avant le 04 avril 2021, s/c de l'IEN dont dépend le candidat et comporteront : – un curriculum vitae, – une lettre de motivation (avec mention mail et téléphone portable pour envoi de la convocation) – l'avis de l'Inspecteur de l'éducation nationale dont dépend le candidat. Des entretiens avec une commission de recrutement seront organisés.
	CONTACT	UEMA Miramas et Istres : Mme Le Mercier IEN ASH Ouest ce.0134012r@ac-aix-marseille.fr 0490490178 UEMA Aix-en-Provence et La Ciotat : Mme Mahussier IEN ASH Est ce.0131850r@ac-aix-marseille.fr 0442211299 UEMA et UEEA Marseille : Mme Maurel IEN-ASH Marseille ce.0133088l@ac-aix-marseille.fr 0491996816